Trente et unièmeannée, N° 247. Le numéro 10 centimes Mercredi 24 octobre 1934.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 2.08

PRIX DES ANNONCES :

	8 cts le mm.	
Valais et de Bex à Villeneuve		
Suisse	10 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames	20 »	»
Mortuaires	16 »	»

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléph. 2.08 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux IIc 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Ordres et injonctions

Nous avons tous connu des gens plus ou moins audacieux. Nous ne croyons pas qu'il se soit rencontré sous nos pas un redresseur de torts du calibre de M. André Marcel, rédacteur du *Journal et Feuille d'Avis du Valais.*

Constatant que le public s'inquiète aussi peu que possible des cris d'alarme et de désespérance jetés à tous les vents par une Opposition haineuse qui, sciemment et délibérément, ne tient compte ni de la crise ni des faits nouveaux et imprévus, notre confrère a recours à l'intimidation vis-à-vis du président du Conseil d'Etat lui-même.

Il l'adjure de tenir nous ne savons quels engagements ; il l'adjure de refuser de présenter le budget au Grand Conseil, comme chef du Département des Finances ; il l'adjure, enfin, de sortir d'une indécision que M. Marcel connaîtrait parfaitement, et il l'enferme dans ce ridicule dilemme :

Ou il défendra ce monument grotesque (le budget), et l'on n'aura plus rien à espérer de son courage, ou il en montrera la faiblesse au risque, évidemment, de s'attirer le courroux de certains petits politiciens, et il aura le réconfort d'avoir accompli son devoir, ajoutant ce venin qui dévoile l'intention :

« Mieux vaut un Conseil d'Etat divisé qu'un Conseil d'Etat uni sur de mauvais principes. »

D'abord, réglons une bonne fois un abus de mots.

Il y a principes et principes, comme Sarcey disait qu'il y avait fagots et fagots.

Les principes supérieurs grâce auxquels se définit la doctrine des partis politiques n'ont rien à voir avec des questions budgétaires.

Ces principes-là sont immuables, tandis que les deux colonnes d'un budget peuvent être des vérités aujourd'hui et des erreurs demain.

Cela se voit tous les jours.

Si nous étions le moins du monde rancunier, nous pourrions rendre au rédacteur de la *Feuille d'Avis* la monnaie de sa pièce.

Tout récemment, il nous reprochait d'avoir reçu des confidences.

Or, hier soir, il fixe le déficit de 1935 à 600,000 francs, alors qu'aucun député n'a encore reçu à cette heure, le formulaire du projet de budget.

Nous pourrions lui demander de qui il tient ce renseignement, mais nous ne nous abaisserons pas à de semblables mesquineries. M. Marcel est journaliste ; il recourt aux *tuyaux* comme tout homme qui aime son métier.

Maintenant, prenons le taureau par les cornes.

Si le déficit budgétaire a été réellement arrêté à 600,000 francs, le Conseil d'Etat a droit à des félicitations.

Il n'a pas pu descendre à ce chiffre sans de grosses compressions d'une part et sans des ressources nouvelles courageusement prévues et proposées, d'autre part.

A ce compte-là, le Valais serait un des cantons où la situation financière aurait été le mieux assainie. Les déficits d'un, de deux et de trois millions sont des nouvelles courantes qui nous arrivent des cantons confédérés.

Ceci posé, il n'y a rien de plus indispensable à l'ordre public et à la vie administrative d'un pays qu'un projet de budget.

Le chef du Département des Finances le sait aussi bien et le sait même mieux que nous, et, à ce titre, il ne peut raisonnablement se rendre aux injonctions de la *Feuille d'Avis.*

Nous ne savons pas — n'étant pas dans le secret des dieux — si la conscience de M. Escher subit en ce moment des assauts, comme M. Marcel le laisse irrévérencieusement entendre. Nous penchons plutôt pour la négative.

Mais si, par impossible, le fait venait à se produire, ce serait bien la première fois en Suisse qu'un président de Conseil d'Etat refuserait de présenter un projet de budget arrêté par la majorité de la collégialité gouvernementale.

C'est alors qu'il serait permis de souligner qu'il n'y a plus d'autorité ni d'institution qui ne soit battue en brèche aussi bien par les conservateurs que par les anarchistes. Ce serait si lamentable que cela ne peut pas être et que cela ne sera pas.

Nous ajouterons que des invites et des dilemmes de ce genre n'ont jamais été adressés, jusqu'ici, par les organes officiels ou officieux, aux partis dont ils défendent le programme et la politique.

Les chefs du parti radical rueraient bien dans les brancards le jour où le « Confédéré » leur mettrait un couteau sur la gorge.

M. Marcel lui-même n'aurait pas assez de vitriol contre le *Courrier de Sion,* si ce journal s'était avisé de poser des conditions aux magistrats qu'il défend et soutient.

M. le conseiller d'Etat Escher a, du reste, dans le Haut-Valais, des organes bien à lui. Nous ne sachons pas que le *Journal et Feuille d'Avis du Valais* puisse lui dicter des ordres qui pour si comminatoires qu'ils soient n'en sont pas moins des ordres.

Ch. Saint-Maurice.

Ma visite à ma vieille lampe

Je garde, chère relique du passé, au fond d'une antique armoire, une lampe du temps jadis ; assez malmenée par les ans, elle a pris sa retraite. Se sachant irrémédiablement inutile, elle redoutait le magasin de bric-à-brac, l'hôpital des vieilles ferrailles, où tant de pauvres choses usées, démodées, agonisent lamentablement. Ici, elle se sent encore chez elle. A travers la porte, elle entend les bruits familiers, ces mystérieux battements du cœur d'un foyer qui se perpétuent au cours des âges et, quelle que soit l'époque, se révèlent dans leur ensemble à peu près partout les mêmes : voix assourdies des vieillards, voix aiguës et claires des enfants, pas qui s'éloignent ou se rapprochent, tic-tac du balancier, sonnerie grêle de la pendule, accords en sourdine du piano, gémissement de meuble, frôlement velouté de pétales qui s'effeuillent, mystérieux bruissements d'étoffe.

De temps à autre, afin qu'elle ne puisse se croire abandonnée, je vais lui faire une visite ; je lui parle comme à un être vivant et chaque fois, en teintes douces de pastel, se précisent pour un instant des visions de ma jeunesse. Je revois les mains de mon grand-père, démontant et remontant le mécanisme compliqué qui alimentait d'huile la mèche ; penché sur ces rouages mystérieux, il m'apparaissait comme un magicien. Il soignait sa lampe avec dévotion. Ses gestes étaient mesurés, précis. Il abordait cette compagne inanimée avec une déférente politesse. C'est que, dans la famille, elle jouait un rôle de premier plan.

Ah ! que sa lumière était accueillante et douce qui, tamisée par l'abat-jour, traçait sur la table une auréole dorée. Autour d'elle, petits et grands, attirés comme les phalènes, se rassemblaient ; l'ombre même blottie dans les coins du salon, insensiblement se désagrégeait, devenait moins imperméable, moins hostile, et subissant cette influence rassurante, semblait se réfugier, elle aussi, avec les êtres, dans cet asile de clarté.

On l'apercevait de très loin, la nuit, comme un phare dans la verdure, et les épaves humaines de la route, portées par d'invisibles courants, se dirigeaient vers le sillage miraculeux que, sur le sol, traçait son paisible reflet. Pour nous autres, les enfants, ce sillage était la limite magique que nous ne franchissions pas. Après lui, c'était l'inconnu, l'épouvante, le domaine de la terreur habité par des formes sans nom, géantes, sournoises, qui apparaissaient brusquement avec les bras multiples et nombreux des pieuvres. Près de lui, c'était la sécurité ; il prolongeait l'abri du foyer ; sur cette impalpable passerelle argentée ne se posaient que les bonnes fées, celles qu'on avait invitées au moment de notre naissance, qui s'étaient penchées sur notre berceau, et dont il nous semblait parfois reconnaître la robe dans un rayon de soleil ou de lune.

Chère vieille lampe, te souviens-tu comme parfois tu avais un caractère difficile ? Sans motif, soudain, la flamme régulière se découpait en festons inégaux et tu te mettais à filer, embuant de fumée la transparence de ton verre, ou encore, capricieusement, tu nous plongeais dans l'obscurité, ne gardant plus, au milieu d'une petite couronne noire, qu'un point lumineux, œil minuscule qui nous regardait avec malice. Mais quelles fantaisies ne t'aurait-on point permises, à toi qui chassais les ténèbres que le chef de famille seul déplaçait, avec précaution et respect, à toi, enfin, qui, surnaturelle puissance, faisais, d'un coup de baguette, surgir de l'ombre les pièces à ton passage, et, noble et grande Dame, au milieu de tes vassaux rayonnais ?

R.

Les possibilités politiques de l'Espagne

(De notre collaborateur régulier)

La révolte du commencement d'octobre est une de ces phases par lesquelles l'histoire de l'Espagne a coutume de passer. Rien de plus heurté, de plus fantasque et de plus incohérent que cette histoire. La suprême puissance y côtoie la suprême décadence. Tout est éphémère dans cette épopée de grandeur et de misère.

Sous Charles-Quint et sous Philippe II, au XVImé siècle, c'est l'époque de la découverte, de la domination et de la conquête. L'Espagne donne alors, pendant un siècle, toute sa mesure. Le soleil ne se couchait plus dans les terres du roi des Espagnes, maître de l'Amérique, toutpuissant en Europe, où ses armées occupaient l'Italie et l'Allemagne, tenaient en échec la France et menaçaient l'Angleterre. Mais cette domination a quelque chose de dur, de hautain. En Amérique, par exemple, les Conquistadores établissent leur autorité en décimant les populations indigènes.

Aussi, la domination espagnole, l'ère de la splendeur, dure-t-elle à peine un siècle. En 1598 Philippe II meurt et à la puissance la plus extraordinaire succède la plus extraordinaire décadence.

Au XVIImé siècle, les armées espagnoles s'usent et disparaissent de l'échiquier européen. A l'intérieur, c'est la gabegie éhontée, l'incurie endémique. Depuis lors, l'Espagne n'a plus de politique extérieure, plus d'histoire. Elle perdra tous ses territoires au cours des siècles, en commençant par les provinces européennes, pour finir par les possessions américaines. La vie politique de la nation repliée sur elle-même, commence cette longue trame de séditions, de révoltes, de coups d'état, où les passions les plus diverses, des plus grandes aux plus mesquines, se donnent libre cours. Le XIXme siècle est une agitation perpétuelle : il débute par la guerre de libération contre Napoléon (1808-1813) ; mais en même temps apparaissent ces institutions parlementaires qui seront les occasions d'une ébullition sans cesse renaissante.

Une accalmie au début du XXme siècle, un repos même pendant la dictature du général Primo de Rivera (7 ans de paix intérieure). Puis c'est la République de 1931 : les passions flambent à nouveau et cette sédition d'octobre 1934 n'est sûrement pas la dernière dans l'histoire de l'Espagne.

Les désordres qu'engendre la République détonnent après le silence paisible enfant de la dictature de Primo. Ils n'en sont pas moins des traits caractéristiques de la vie espagnole depuis que l'a quittée l'Histoire, après l'avoir associée à ses plus hautes destinées. En ce sens la République n'a donc rien apporté de nouveau : elle n'a fait que renouer le fil interrompu par le régime d'ordre du général Primo de Rivera ; c'est une piètre besogne, surtout quand on a promis le paradis terrestre à brève échéance.

Et puis, dans un autre sens — le plus important même — le nouveau régime innove : il apporte des doctrines, des organisations et des hommes nettement étrangers. Pour ses auteurs, la révolte des gauches n'est qu'un épisode de la Révolution mondiale. Là, est l'innovation ; elle est grande et redoutable.

L'Espagne réussira-t-elle maintenant à surmonter la fatalité qui la poursuit depuis des siècles ? A considérer les forces politiques en jeu, la réponse doit être négative. Car même en admettant que les forces de gauche soient obligées d'abandonner la partie, il faut encore compter avec les discordances idéologiques et personnelles — celles-ci plus grosses de conséquence que celles-là — au sein du front antimarxiste. Si Lerroux et le radicalisme sont sur le déclin, il y a déjà plusieurs groupes qui convoitent leur succession. Il y a d'abord Gil Robles qui, depuis les dernières élections, manœuvre habilement sur le terrain parlementaire et qui peut s'appuyer dans le pays sur des masses et des troupes. Mais il y a aussi Primo de Rivera, fils du dictateur, et ses fascistes ; il y a enfin les organisations monarchiques qui disposent de quelques troupes et de beaucoup d'argent.

Et puis encore l'armée pose, elle aussi un point d'interrogation. Si, pour l'instant, elle laisse agir les politiciens, elle se réserve néanmoins le dernier mot. Comme elle l'a déjà fait à maintes reprises, elle n'hésitera pas à intervenir si elle le juge nécessaire. Le général Sanjurjo n'en serait d'ailleurs pas à son premier exploit.

Le destin ferait-il de l'Espagne une nation perpétuellement agitée ? Ou des visées de politique extérieure, en concentrant les énergies vers un but et en les distrayant des affaires intérieures, parviendraient-elles à remédier à ce mal séculaire ?

Une chose est certaine : l'Espagne n'a jamais eu d'esprit de suite ni dans sa politique intérieure, ni dans sa politique extérieure. Même au temps de l'apogée nationale, elle a su conquérir et dominer mais jamais organiser, pénétrer, garder. Le rythme de sa vie est chaotique, démesuré, fait de grandeur et d'impuissance. C'est la terre de Don Quichotte.

R. L.

Post-Scriptum. — La situation politique vient d'être examinée sous tous ses aspects par M. Lerroux et tout a été prévu même la démission de M. Alcala Zamora, président de la République. Le gouvernement a convoqué les Cortès pour demain mercredi.

L'anniversaire de la mobilisation

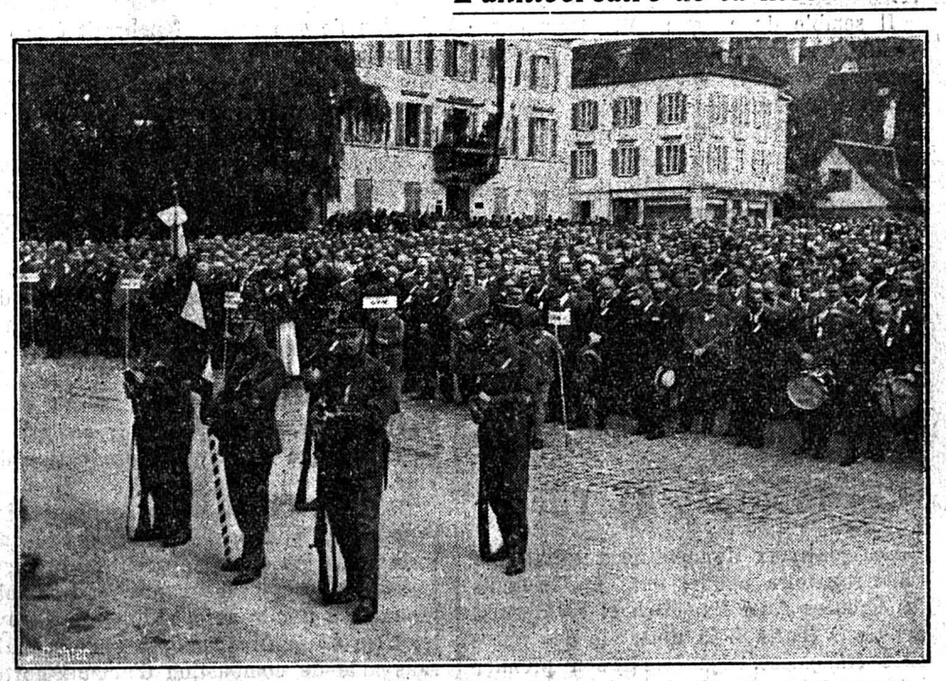

La deuxième journée militaire de Zoug en souvenir de l'occupation de la frontière a été ouverte par un cortège à travers la ville. Un discours a été prononcé par M. Etter, conseiller fédéral, sur la place de la poste, rappelant le serment prêté au drapeau, il y a 20 ans, sur la même place. La photo représente une vue générale de la fête.

LES ÉVÉNEMENTS

La réforme constitutionnelle en France

Les sénateurs radicaux s'y opposent

La politique intérieure va reprendre en France une grande activité, la rentrée des Chambres étant fixée au 6 novembre.

C'est autour du projet de M. Doumergue sur la revision de la Constitution que se heurteront les parlementaires.

Hier après-midi déjà le comité directeur de la gauche démocratique du Sénat, qui comprend entre autres, rappelons-le, tous les représentants du parti radical au Luxembourg et qui détient à elle seule la majorité absolue à la Haute Assemblée, a tenu une séance dans laquelle s'est concrétisée et affirmée cette hostilité sénatoriale que nous avions signalée.

Les membres de la gauche démocratique se sont mis d'accord sur la nécessité de « mettre en garde le chef du gouvernement contre certains points du programme qu'il a exposé dans ses récents discours radiodiffusés ».

On a compris qu'il s'agissait du droit de dissolution pour l'exercice duquel, si le projet de M. Doumergue est voté par l'Assemblée nationale, l'assentiment préalable du Sénat ne sera plus nécessaire.

A ce propos, le président du Conseil a fait préciser que ce droit n'appartiendrait pas au chef du gouvernement promu premier ministre, mais au chef de l'Etat, c'est-à-dire au président de la République.

En cas de chute du gouvernement, celui-ci aurait donc le choix entre deux solutions : ou accepter la démission et charger une autre personnalité de former le ministère, comme cela se pratiquait jusqu'à présent, ou bien renvoyer les députés devant leurs électeurs.

Mais ce rôle d'arbitre que M. Doumergue veut faire jouer au président de la République n'a pas eu l'heur de plaire davantage aux sénateurs de la gauche démocratique, qui tiennent « mordicus » à un droit qu'ils n'ont pas exercé depuis plus de cinquante ans.

On peut d'autant plus s'étonner qu'ils s'opposent à cette réforme que celle-ci permettrait de remédier aux cascades de ministères contre lesquelles s'est toujours élevée la Haute Assemblée, dans des discours retentissants.

Quelques membres du comité directeur,

sous la conduite de M. Bienvenu-Martin, se sont rendus, à l'issue de la réunion, en délégation auprès du président du Conseil.

M. Gaston Doumergue les a reçus fort courtoisement, mais leur a fait comprendre que leur démarche n'avait aucune chance de le faire renoncer à un point quelconque de son projet de réforme. Il leur a de plus indiqué qu'il exposerait son projet dans ses détails dans un nouveau discours radiodiffusé qu'il prononcerait le 3 novembre, c'est-à-dire à trois jours de la rentrée des Chambres, ajoutant que, si on l'obligeait à s'en aller, les choses ne se passeraient pas aussi facilement que certains paraissaient le croire.

Il semble donc que M. Doumergue veuille s'appuyer sur l'opinion publique pour faire passer son projet de réforme de la Constitution et c'est, en effet, le seul moyen qu'il ait de faire entendre raison à la gent politicienne déjà retombée dans ses mesquines intrigues et ses pauvres combinaisons.

S'il sait faire preuve de fermeté et qu'il ne se laisse pas miner en-dessous par des membres de son Cabinet, nul doute qu'il ne triomphe de toutes les oppositions...

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les inculpés de Turin

Les journaux donnent le résultat de l'interrogatoire auquel ont été soumis les Croates Ante Pavelitch et Kvaternik, arrêtés à Turin à la demande des autorités françaises. Déjà lors de son premier interrogatoire, Pavelitch avait déclaré être absolument étranger à l'attentat de Marseille et expliqué les accusations portées contre lui par le système des fonctionnaires serbes qui cherchent tous les moyens pour le frapper. Dans un deuxième interrogatoire, effectué sur la base d'un questionnaire de la police française, Pavelitch a contesté avoir été à Marseille le 3 septembre 1934. Il a dit que de toute sa vie, il ne fut en France qu'une seule fois, au mois de juin 1927, où il fut à Paris pendant quatre ou cinq jours, comme délégué de la ville de Zagreb à un congrès international. Il n'a jamais, a-t-il dit, mis les pieds à Marseille. Le Dr Pavelitch a ajouté qu'il n'a jamais quitté l'Italie ni avant ni après le drame de Marseille.

L'étudiant Kvaternik a déclaré : « Je suis en exil depuis dix mois. J'ai passé ce temps presque exclusivement à Berlin, caché chez un ami allemand. J'ai fait entre temps des voyages en Autriche. On m'accuse d'avoir été le délégué du Dr Pavelitch. Cette accusation est dénuée de tout fondement et elle a uniquement pour but de compromettre Pavelitch. Je n'ai reçu aucun mandat et j'affirme d'une manière absolue n'avoir pas vu la France depuis 1930. Je ne connais aucun des individus arrêtés dont les journaux ont parlé et je déclare n'avoir jamais pris le nom de Kramer ».

Les expériences d'un ingénieur suisse pour capter l'énergie des vagues de profondeur

Les plus hautes personnalités belges ont assisté aujourd'hui, au large d'Ostende, à des expériences d'un procédé inventé par l'ingénieur suisse Cartier, et tendant à la récupération de l'énergie contenue dans les vagues de profondeur. Les expériences se sont poursuivies pendant plus de deux heures.

A l'issue de cette délibération, une réunion critique s'est tenue, au cours de laquelle les phénomènes observés, la valeur scientifique de la nouvelle théorie de l'ingénieur suisse et les possibilités d'application du procédé à des fins industrielles ont été longuement débattus.

L'appareil, en tout cas, n'exige aucune mise en marche, ni par moteur, ni par main-d'œuvre, en résumé par aucune autre source d'énergie que celle de la mer. Il suffit d'immerger une partie de l'engin à une certaine distance sous la surface de l'eau pour obtenir l'amorçage immédiat d'un piston donnant, par une pompe de refoulement une forte pression. Il s'agit en somme d'une pompe automatique qui puise son énergie uniquement, d'une part dans les eaux de surface et, d'autre part, dans les eaux de profondeur.

Dans l'esprit de M. Cartier, l'industrialisation de son appareil pourrait être envisagée par l'emploi de bouées géantes spécialement équipées avec un appareil construit pour un rendement industriel de moyenne puissance.

Les applications sont nombreuses par le fait que, dès l'instant où l'on parvient à récupérer facilement une énergie qui peut à juste titre être qualifiée de considérable, toutes les espérances sont permises, à commencer par la production du froid, l'alimentation, soit à bord d'un navire, soit à terre. De plus, l'électricité se présente immédiatement à l'esprit, de même que l'accumulation de l'énergie sous d'autres formes, tels que l'air comprimé, la distribution d'eau ou la production du vide.

Enfin, M. Cartier espère pouvoir réaliser par l'application de son procédé une turbine marine et un appareil qui permettraient de propulser un navire de faible tonnage, à une vitesse, réduite sans doute, trois ou quatre nœuds à l'heure, mais sans aide de combustion d'aucune sorte.

La révolte des Asturies

Selon l'« Epoca », le nombre des morts, dans les Asturies, dépasserait 2500.

Les remises d'armes continuent. Dans le bassin minier de Sama, fief socialiste, on a trouvé 5000 fusils et de nombreuses mitrailleuses.

Le Conseil de guerre d'Oviedo a condamné à mort quatre révolutionnaires convaincus du meurtre de trois gardes.

Gandhi chez les Trappistes

L'extraordinaire Gandhi vient de nous faire une confidence qui ne surprendra qu'à demi chez un esprit aussi peu « conformiste » que le sien. Balayant tous les préjugés contre le christianisme qui ont si souvent cours aux Indes, il n'a pas hésité à se proclamer l'admirateur et, dans une certaine mesure, le disciple des Fils de saint Bruno.

C'était tout récemment, à la clôture du Congrès de Kashi Vidyapith en faveur des « pariahs ». Le Mahatma y prononça un discours et tint les propos suivants : « J'ai visité autrefois une Trappe, en Afrique, dit-il. Eh bien ! si nous voulons parvenir à une véritable amélioration du sort des pariahs, il faut que nous imitions les vertus des religieux de cette Trappe ; j'ai vu les trappistes se lever à 2 heures et demie du matin, travailler sans relâche, ne manger que des légumes ! Ils gardent un silence rigoureux, leur vie est un apostolat continuel ; ils se chargent eux-mêmes des travaux d'entretien et de propreté de leur monastère et de leur jardin. Je reste encore sous le charme du silence de leurs cellules, et mon rêve serait de fonder une institution de ce genre, car il me faut des partisans qui n'aient d'autre ambition que de se sacrifier, corps et âme, et pour toute la vie, à la cause des pariahs. »

Cet appel aux forces morales n'est-il pas frappant chez le formidable entraîneur d'hommes qu'est le Mahatma Gandhi ? Il est indiscutable par ailleurs que son ascendant sur les foules tient bien, en effet, à l'austérité et au renoncement de sa vie qui semble (extérieurement du moins) modelée sur l'ascétisme de la Trappe. On remarquera en particulier à cet égard la phrase révélatrice : « Je reste encore sous le charme du silence de leurs cellules... »

Ghandi l'agitateur — Gandhi le silencieux — emmène sa cellule avec soi...

Un trésor...

Une correspondance d'Hanoï, arrivée à Marseille, donne d'intéressants détails sur la découverte d'un trésor faite à Ouano-Xuono-Thanh-Hoa par des pêcheurs.

Il s'agit vraisemblablement des restes d'une jonque de guerre coulée sous le règne de Canh Hung, dernier roi de la dynastie des Lé, qui régna de 1740 à 1786 et fut chassé d'Annam par l'usurpateur de Tay Son.

Elle était chargée de lingots de métaux précieux, or et argent.

A ce jour, il a déjà été récupéré pour environ 80,000 piastres, ou 800,000 fr. français de barres d'or et d'argent pesant chacune 10 taëls, près de 5000 sapèques anciennes, deux canons de bronze ciselés et cerclés d'or, de 0 m. 65 de longueur, provenant vraisemblablement de la Compagnie des Indes.

D'autre part, un grand nombre des lingots ont été retrouvés chez les bijoutiers d'Hanoï et de Thanh-Hoa, auxquels les Nha-ques ignorants les avaient vendus à un vil prix.

Le Duce démolit à coups de pioche la corniche d'une vieille maison

Le Duce, en bras de chemise, a démoli ce matin à coups de pioche la corniche d'une des plus vieilles maisons de la Via Soderini, à Rome, inaugurant ainsi les travaux de dégagement du mausolée d'Auguste, qui était devenu une salle de concerts.

Le Duce, après avoir adressé la parole aux techniciens et aux ouvriers du haut de la terrasse où il avait grimpé, a ôté son veston et s'est mis à l'ouvrage, secondé d'un groupe de maçons. Bientôt la corniche s'est écroulée dans la rue, sous les coups de pioche du Duce, tandis que la foule des habitants des maisons environnantes se livrait à une vibrante manifestation d'enthousiasme.

Dans les paroles qu'il a prononcées, le Duce a annoncé que les travaux devront être achevés dans trois ans, à l'époque du bi-millénaire d'Auguste. Cent vingt maisons, couvrant une superficie de 27 mille mètres carrés, seront démolies.

Quatre bambins périssent asphyxiés dans un incendie

Au village de Laucourt, près de Roye, France, un ménage de Polonais, les époux Kravzek, ouvriers agricoles, s'étaient absentés, laissant à la maison leurs quatre enfants âgés de 5 ans et demi, 3 ans, 18 mois et 6 mois.

L'aîné, en voulant faire du feu, occasionna un commencement d'incendie. Une épaisse fumée emplit bientôt la maison et lorsque les parents rentrèrent, ils trouvèrent les quatre enfants asphyxiés.

Tous les soins prodigués pour les rappeler à la vie sont restés vains.

Un laitier répand le typhus

On signale une épidémie de typhus à Kœnigsberg. A l'heure actuelle, on a déjà enregistré 250 cas et 29 dans une localité voisine.

L'épidémie a été propagée par un laitier qui, ayant attrapé le premier la maladie, la communiqua à ses clients en leur livrant son lait.

Un médecin devient fou au chevet d'une malade

Dans une petite ville de province, en Tchécoslovaquie, un médecin appelé au chevet d'une femme atteinte d'une fièvre puerpérale, ouvrit le ventre de la malade d'un large coup de bistouri, en sortit les viscères qu'il jeta dans un baquet et s'en alla en poussant de grands cris. Il était devenu fou.

NOUVELLES SUISSES

La session des Chambres

Au cours de la session de décembre, l'Assemblée fédérale s'occupera principalement du budget de la Confédération et du budget des C. F. F. pour 1935, ainsi que du programme relatif à la création de possibilités de travail. La loi sur les banques, elle, figurera au nombre des tractanda de la session extraordinaire qui commencera le 5 novembre. La commission du Conseil national se réunira encore une fois le 2 novembre à Berne. La commission du Conseil national pour le projet d'arrêté concernant la création de possibilités de travail se réunira le 29 octobre à Zurich, et la commission du Conseil des Etats chargée du même objet siègera à Lucerne le 14 novembre. Quant au budget des C. F. F. il sera discuté le 29 octobre à Berne par la Commission du Conseil des Etats et le 13 novembre par la commission du Conseil national. Au cours de cette même séance, la commission du National discutera aussi le budget de la Confédération tandis que la commission du Conseil des Etats en abordera la discussion le 21 novembre, à Berne également. Les commissions des alcools siègeront le 22 novembre à Delémont pour examiner le rapport de gestion et les comptes de la Régie fédérale des alcools. Enfin, la commission du Conseil des Etats discutera, le 14 novembre, les demandes de concessions pour un funiculaire au Flumserberg et un autre au Diavolezza, et le 30 novembre, les recours en grâce seront examinés au cours d'une séance commune des deux commissions. La conférence des présidents, qui doit établir de façon définitive la liste des tractanda, est fixée au 24 novembre.

Un député expulsé de la salle des séances

Un incident s'est produit lundi après-midi au Grand Conseil de Bâle-Campagne. Le communiste Vogel demandait l'examen immédiat d'une motion déposée par lui à la séance précédente en faveur de la suppression de la période durant laquelle, en vertu d'une décision du département de l'économie publique, les ouvriers du bâtiment ne peuvent être secourus. Cette demande fut rejetée à une grosse majorité par le Conseil qui autorisa cependant M. Vogel à développer une intervention. M. Vogel développa l'interpellation, puis ajouta qu'il allait aussi motiver sa motion, en ayant assez de la voir constamment ajournée. Malgré plusieurs rappels à l'ordre du président le député communiste continua de parler.

La séance fut alors interrompue et à la reprise le Conseil décida d'exclure le député communiste. Celui-ci restant dans la salle le président le fit expulser par deux gendarmes et le Conseil poursuivit ses délibérations.

Un agriculteur se tue en tombant d'un tas de foin

Un accident mortel vient de jeter la consternation dans le village de Gollion, Vaud. Un agriculteur, M. Louis Chanel, âgé de 49 ans, demeurant à la ferme «sur l'Orme» avec sa sœur et son vieux père, était monté samedi soir sur le tas de foin de sa grange afin de descendre un peu de fourrage pour le cheval. Malheureusement, M. Chanel glissa et ne put se retenir au tas. Il tomba de fort haut sur l'aire de la grange.

Mais il ne perdit pas connaissance. Tout au plus se sentit-il un peu étourdi.

— J'aurais pu me tuer, déclara-t-il à un voisin qui l'avait vu tomber et qui était accouru à son secours.

Et M. Louis Chanel se releva. Il alla jusqu'à sa chambre et soudain se sentit mal. On appela un médecin. Hélas, le malheureux avait une très mauvaise fracture du crâne. En dépit de tous les soins qui lui furent procurés, le malheureux décédait des suites de sa blessure dans la nuit de dimanche à lundi.

C'était un homme fort aimé dans le village et sa fin tragique a vivement ému la population de Gollion.

D'un civet, d'un matou et d'une alerte !

Un simple fait-divers vient de jeter un très vif émoi à Montreux. Une dame qui avait fait l'emplette d'un lièvre, s'était procuré un peu de sang pour confectionner un civet dans toutes les règles de l'art. Elle mit la bouteille au frais, sur un balcon. Un chat survint, attiré par l'odeur, qui renversa le flacon et le sang se mit à couler sur la chaussée. Ce que voyant, une passante alarmée s'en fut quérir un agent de police, lui disant qu'un drame sanglant avait dû se produire. L'agent, tandis que la terrible nouvelle se répandait, s'en fut sur les lieux... où il ne trouva qu'une jeune fille occupée à laver le sang qui souillait le balcon, tout en pestant contre l'indiscret matou !

Les débats de l'affaire de Staad

En qualité de président de la Cour pénale fédérale, M. le juge fédéral J. Strebel a fixé au lundi 26 novembre 1934 à 8 h. 30 du matin les débats dans l'affaire des bombes de Staad. Ces débats auront lieu à St-Gall dans le palais du gouvernement cantonal.

Une grosse et vilaine affaire

Lundi a commencé devant le tribunal criminel du district de Berne, le procès d'une des plus grosses affaires d'avortement jugées par les tribunaux bernois. 45 personnes sont impliquées. Les débats qui dureront 5 jours ont lieu à huis clos.

Un Suisse va organiser le recensement en Turquie

M. Brüschweiler, directeur de l'office fédéral de statistique a été invité à se rendre en Turquie pour y organiser le recensement. M. Brüschweiler a été autorisé à répondre favorablement à cet appel. Il partira prochainement pour six semaines à Ankara.

Un homme décapité par le train

Hier soir, le chef de gare de Morges était avisé par le mécanicien du direct de 18 h. 40 qu'un corps décapité gisait sur la voie, au passage à niveau de Berlin, près de la sortie de la gare. La justice de paix et la police locale ont procédé à une enquête et transporté les restes de la victime à la morgue. Il s'agit de M. Perréard, sellier à Morges. On ignore s'il s'agit d'un suicide ou d'un accident.

LA RÉGION

La protection des chamois en Haute-Savoie

Du « Petit Dauphinois » :

On trouve encore des chamois en quelques points de la Haute-Savoie.

Dans la haute vallée du Giffre, en particulier à Thorens et au-dessus de Faverges.

Mais, faute d'une réglementation impérative de cette chasse, l'espèce tend de plus en plus à disparaître.

La chasse au chamois est ouverte du

1 FEUILLETON DU „NOUVELLISTE"

L'île d'acier

PROLOGUE

Depuis soixante-quinze jours, la malheureuse ville de Mexico, dite alors Tenochtitan, et construite au milieu de lagunes salées, vestiges d'un ancien lac, connaissait les horreurs d'un siège sans merci.

Les troupes de Fernand Cortez, grossies des Tlaxcalatèques et autres tribus indiennes hostiles aux Aztèques, empêchaient tout ravitaillement.

Aussi l'empereur Guatimozin semblait-il accablé de douleur, ce 12 août 1521, comme il se dirigeait vers son palais, après avoir, en compagnie de ses principaux officiers, parcouru la ville et les remparts.

Il n'avait entendu partout que des cris de détresse. Affaiblis par l'atroce famine, ses guerriers, pour la plupart, n'étaient plus en état de manier leurs armes.

En certaines rues, on marchait littéralement sur les cadavres et l'odeur pestilentielle qui s'en exhalait empêchait en maints endroits qu'on portât secours aux malheureux, victimes de la contagion mille fois plus dangereuse que les flèches et les balles ennemies.

Comme il passait devant le temple de Huitzilopochti, Guatimozin y pénétra pour implorer les dieux.

Les prêtres, à son approche, vinrent s'incliner devant leur souverain. L'un d'eux tenait encore à la main le cœur palpitant arraché à la poitrine d'un prisonnier.

Ils montrèrent à l'empereur, pour lui prouver leur zèle à implorer la victoire, d'autres cœurs encore chauds, étalés sur les pierres sanglantes de trois autels proches.

Guatimozin, sans mot dire, s'inclina devant les statues de pierre des monstrueuses divinités grimaçant au fond de l'immense sanctuaire.

Elles avaient été placées là du temps de Montézuma et semblaient les dignes idoles de ce temps où s'incrustait aux murs l'ivoire mat de plusieurs milliers de crânes.

Il y avait là le dieu de l'air, au ventre de grenouille, le dieu des eaux, au nombril en forme de cuvette, le « serpent emplumé », au visage cruel, d'autres encore, sournois ou barbares, dominés par l'unique, le colossal Huitzilopotchli, dieu de la guerre et de la mort.

Le front bas, inexistant presque, les yeux billes rondes, en saillie au sommet de la tête, la bouche énorme, monstrueuse, armée de cinq défenses d'ivoire, Huitzilopotchli semblait bien l'incarnation de la destruction et du massacre.

C'est à cette idole puissante et bestiale que les prêtres aux mains rouges offraient les cœurs des innombrables victimes. C'était à elle que, depuis le début du siège, l'empereur aztèque demandait vainement la victoire, c'était pour elle qu'il faisait multiplier les sacrifices humains.

Quand il releva la tête après avoir prié, Guatimozin fit un signe et tout aussitôt le grand pontife s'approcha, entouré de ses prêtres.

— Huitzilopotchli, dit l'empereur, ne nous a pas exaucés. Si, comme il est probable, l'ennemi donne l'assaut demain, c'en est fait de nous et de la ville. Pèse mes paroles : il ne faut à aucun prix que ces barbares blancs trouvent ici les répliques d'or des statues de nos dieux que recèle le trésor du temple.

— Où les cacher, Seigneur ? demanda le grand prêtre.

— Fais-les déposer ce soir même sur l'une des grandes barques ancrées dans le port de Tatilolco et viens me trouver cette nuit, je te dirai où tu devras les faire conduire.

A peine Guatimozin était-il rentré dans son palais qu'un émissaire parut et lui apprit qu'en effet Cortez avait annoncé pour le lendemain à ses officiers l'assaut depuis longtemps prévu.

On savait par des espions, sûrs que le général espagnol était entré en fureur en ne voyant point paraître, la veille, l'empereur au rendez-vous qu'il lui avait une fois de plus fixé pour traiter de sa reddition.

— Puisque ces chiens refusent la paix, avait-il dit, je vais les rassasier de guerre!

Et il avait été convenu qu'un coup d'arquebuse tiré par lui donnerait le signal de l'assaut.

L'empereur écouta ce rapport sans mot dire et, d'un geste, congédia le messager porteur de la terrible nouvelle.

Puisque, décidément, le sort lui était contraire, il n'était qu'à se préparer à la mort, mais du moins, son peuple ne pourrait-il lui reprocher d'avoir capitulé lâchement.

Il importait seulement que les trésors accumulés par Montézuma et par lui-même ne tombassent point aux mains des vainqueurs.

Puisqu'il ne pouvait tout cacher, il fit deux parts de ses joyaux et de ses vases précieux. Les uns furent jetés par trois bateliers sûrs dans l'une des lagunes les plus envasées, les autres allèrent rejoindre les dieux d'or transportés par son ordre sur un brigantin encore à l'ancre.

La nuit tombée, le pontife vint trouver l'empereur, ainsi qu'il le devait.

— Fais mettre à l'instant à la voile, lui dit celui-ci, monte à bord de l'un des deux navires et veille à ce que l'un et l'autre gagnent la rive ouest du lac à la faveur des ténèbres.

« Tu trouveras, à la hauteur du mausolée de Cuitlahuatl, un cousin de la reine, le cacique Oxomoc, avec trois chariots. Il y placera les dieux et mes trésors, puis les conduira en un lieu connu de lui. J'ai dit ».

(La suite en quatrième page.)

LES NOUVEAUX COMMANDANTS D'UNITÉS

Un incendie à Saxon — Accidents mortels à Martigny et â Bagnes

8 septembre au 8 octobre. Cette restriction s'avère nettement insuffisante.

Un chasseur digne de ce nom, en effet, se refuse à tirer sur un jeune chamois non encorné et ne pesant encore que quelques kilos. Mais, cette année en particulier, de véritables hécatombes ont été faites par des chasseurs n'ayant qu'un seul but : inscrire le plus de pièces possibles à leur tableau.

Conséquence : à ce régime, dans peu d'années, il n'y aura plus un seul chamois en Haute-Savoie.

La chasse aux chamois avait été interdite après la guerre, pendant une période de cinq ans.

Une réserve fédérale avait été aménagée au-dessus de Doussard, dans la région de Combe-d'Ire. Le repeuplement y avait été soigneusement effectué et, sous la surveillance des Eaux et Forêts, l'espèce s'était reconstituée.

Depuis quelques années, on lui livre une lutte sans merci. Cinquante chamois, au moins, ont été abattus cette année, dans la haute vallée du Giffre, dont onze en deux jours.

Des battues ont été organisées entre Faverges et Giez. Chamois, petits et grands ont été traqués et abattus sans discernement.

Il n'est que temps de réagir.

En Suisse, cette chasse est réglementée sérieusement. Les chamois abondent. Ceux qui gitent dans la région du Tanneverge passent la frontière et viennent se faire tuer sur le versant français dominant Sixt.

A Sixt, on propose comme remède l'interdiction de la chasse sur une des rives du Giffre, pendant deux ans, en autorisant la chasse sur l'autre rive. Puis, dans deux ans, l'inverse.

Ce serait déjà quelque chose.

Mais certains pouvoirs constitués sont plus intransigeants et comptent intervenir prochainement auprès des Eaux et Forêts et demander à M. le préfet de prendre un arrêté interdisant complètement cette chasse pendant quelques années, comme cela a déjà été fait.

Ce serait là évidemment la solution idéale. Certains chasseurs, en effet, même parmi ceux faisant partie de sociétés de chasse ne savent pas s'imposer les disciplines essentielles.

Même en période d'ouverture, il n'est pas permis, comme cela s'est vu trop souvent cette année, de tuer uniquement pour le plaisir d'appuyer sur une gâchette de tout jeunes animaux. Il faut qu'une réglementation sévère et bien comprise intervienne au plus tôt ou, sans cela, il n'y aura bientôt plus un seul chamois dans nos montagnes.

La condamnation d'un automobiliste

Le Tribunal de police du dictrict d'Aigle a condamné à 15 jours d'emprisonnement et à une indemnité de 150 francs pour frais d'intervention locale et aux frais le nommé Georges Rusca, entrepreneur à Montreux, qui, dans la nuit du 29 au 30 juillet, entre Rennaz et Villeneuve, circulant avec son automobile à 60 kilomètres à l'heure, atteignit et tua sur le coup Edmond Sauge, vigneron, 32 ans, marié, père de deux enfants, qui rentrait à son domicile à bicyclette en suivant la droite de la chaussée.

NOUVELLES LOCALES

L'exposition des „Sans-Dieu"

S. E. Mgr Bieler, évêque de Sion, vient en compagnie de M. le chanoine Walther, Rd curé de Sion, d'inaugurer l'exposition organisée au Casino de Sion contre les « sans-Dieu ». Le pouvoir civil était représenté par MM. Escher, président du Conseil d'Etat, Dr Lorétan, chef du Département de l'instruction publique, M. de Torrenté, préfet, Exquis, vice-président de la Municipalité de Sion, et A. de Torrenté, président du Conseil de bourgeoisie.

Après une excellente allocution de M. le chanoine Walther, Mlle Warnery, de Genève, exposa le but de l'exposition et dénonça vigoureusement le plan diabolique des « sans-Dieu », tant au point de vue social et moral qu'au point de vue religieux.

Propagande adventiste

On nous écrit :

Ces derniers temps, les habitants de diverses localités du Centre, à Sion, notamment, ont trouvé dans leurs boîtes aux lettres toute une littérature adventiste, pompeusement intitulée « Vers la Lumière ».

On y faisait entre autres de la réclame en faveur d'une bible qui aurait reçu l'approbation de l'abbé Crampon ou qui n'était autre que la bible Crampon elle-même, l'une et l'autre affirmation étant d'ailleurs absolument fausses.

Il est superflu de rappeler que tout ouvrage religieux doit porter l'approbation de l'Ordinaire du diocèse dans lequel il a été imprimé, et qu'au surplus les colporteurs anonymes de ce matériel de propagande adventiste ne sont nullement qualifiés pour répandre leurs brochures et ouvrages dans les familles catholiques. Les personnes qui ont été ou seraient encore sollicitées feront bien d'avertir leur curé ou à tout le moins, de détruire ces feuilles de propagande.

Le feu à Saxon

On nous écrit :

Cette nuit, vers 3 heures, la population de Saxon a été alarmée par le tocsin. Le feu venait d'éclater dans une grange située à proximité de l'ancien hôtel Vannay, transformé en immeuble locatif. Une huitaine de familles l'habitent en ce moment et grande fut leur frayeur. En effet, l'énorme brasier de la grange provoqua l'embrasement de la maison d'habitation par les volets et la toiture. Le toit du garage voisin s'enflamma à son tour.

Mais, grâce au dévouement des habitants et du corps des sapeurs-pompiers, on empêcha un plus grand malheur. Le feu fut maîtrisé, sauf en ce qui concerne la grange, qui est presque complètement détruite. Le camion du garage Farquet put être sauvé à temps. Les causes de l'incendie seraient dues à un court circuit ou à l'imprudence d'un fumeur.

Assommé par une bille de bois

Un accident mortel est survenu ce matin, mardi, à Versegères, vallée de Bagnes.

Le nommé E. F., 57 ans, sourd-muet, était occupé en même temps que d'autres bûcherons, à dévaler du bois dans la gorge du torrent de la localité. A un moment donné, n'entendant pas — et pour cause — les avertissements de ses camarades il fut atteint à la tête par une bille et tué sur le coup.

Le Tribunal de l'Entremont, assisté de M. le Dr Selz, a procédé aux constatations d'usage.

Chute mortelle

M. Jules Claret, fabricant de bois de socques à Martigny, avait invité, vendredi soir, deux amis à sa cave. En descendant, il fit un faux pas et tomba dans les escaliers. Transporté à l'Hôpital, il y reçut les soins de M. le Dr Lugon, qui constata une double fracture du crâne à laquelle Claret a succombé hier soir, lundi.

Jules Claret, célibataire, âgé de 47 ans, était le fils aîné de feu M. Charles Claret, ancien président de La Bâtiaz. Il avait repris de son père la fabrique de bois de socques et commerce de bois. Doué d'une grande force physique, Jules Claret avait été en son temps couronné plusieurs fois dans les fêtes de lutte en qualité de membre de l'« Octoduria », société de gymnastique de Martigny.

HORTICULTURE

On nous écrit :

Il y a quelques jours, nos journaux rappelaient à l'attention du public l'ouverture du second cours de la Section professionnelle d'Horticulture à Châteauneuf, destinée à former des jeunes gens désirant embrasser la profession d'horticulteur. Comme on l'a dit, cette section disposant d'un matériel de tout premier ordre, est à même d'offrir toutes les garanties désirables, pour la formation d'éléments capables.

Pour qui aime la terre, c'est là une condition indispensable, cette profession intéressante offre des perspectives de développement qui ne sauraient être négligées surtout à une époque où l'orientation professionnelle de nos jeunes gens devient délicate et embarrassante à résoudre.

Pour le pratiquer avec succès, on ne s'en rend pas assez compte, le métier de jardinier exige des connaissances spéciales théoriques et pratiques qu'il est impossible d'acquérir sans entraînement et apprentissage sérieux. Il ne suffit pas de savoir manier une bêche, il faut apprendre à observer, à raisonner, à déduire, conditions nécessaires pour réussir une culture ou découvrir les causes d'accident dans une végétation et savoir y remédier.

Supposons un jeune homme sortant d'un établissement de ce genre, possédant la formation et les connaissances désirées, il aura à se perfectionner en fréquentant d'autres milieux professionnels où il se familiarisera avec l'ambiance du métier. Généralement il sera bien accueilli car partout sa qualité de débutant sera prise en considération, la maîtrise ne s'obtenant que par échelons. S'il est correct, attentif et persévérant, il donnera satisfaction. Dès lors, ses goûts se préciseront, car il aura l'occasion de juger et de comparer ; il s'orientera puis se spécialisera dans les cultures ou les occupations qu'il préfèrera, soit dans les fleurs, les fruits, les légumes, les arbres et toute activité qui s'y rattache.

Précisons : En arboriculture fruitière, on peut envisager : la production de plants et sauvageons, la pépinière et l'élevage d'arbres fruitiers, aménagement de vergers et de jardins fruitiers, leur entretien et enfin la production et le commerce. En arboriculture ornementale : la multiplication et l'élevage de tout arbre et arbuste contribuant à l'ornementation des, parcs et jardins y compris les rosiers, objet de grand commerce dans certaines régions. En floriculture de pleins airs et de serre : culture de plantes de toutes sortes pour la pleine terre, plantes d'appartements en pots, vertes ou fleuries, fleurs coupées, forçage, confection florale, en un mot tout ce qui s'étale dans les différentes saisons sur nos marchés et dans les vitrines de nos fleuristes. En culture maraîchère, plantons, divers, production de légumes en plein air, et de primeurs en culture hâtée ou forcée sous verre.

Pour le paysage, création de jardins d'agrément, distribution, ornementation, pièces d'eau, rocaille, places de jeux, etc. et d'autres encore, comme le commerce de fruits, de légumes, de graines.

Comme on peut le constater, le domaine est vaste, il y a de quoi choisir.

Avec un bagage professionnel suffisant et doublé de quelque expérience, notre jeune horticulteur pourra se présenter n'importe où. A lui iront les préférences parce que mieux préparé et au bout de peu de temps il se révèlera.

En Valais d'abord, où l'horticulture est appelée à prendre une plus grande extension, ces éléments professionnels, manquent et on ne saurait en former assez, puis plus loin, comme dans l'air connu, « passons les monts, passons les mers et dans cent climats divers », partout il rencontrera des jardins, partout il courra la chance de se faire valoir, et encore partout où on rencontrera une motte de terre susceptible de faire germer, mieux que tout autre, il saura en tirer parti.

Ce métier qui en vaut un autre et qui fait vivre son homme présente des avantages sérieux et une sécurité dont on doit comprendre la valeur. Pour suivre les 5 semestres de la section professionnelle d'horticulture à Châteauneuf, la somme exigée est modeste et certainement le sacrifice consenti sera largement récupéré par les avantages qu'on en retirera.

C. Benoît.

SAILLON. — Loterie de l'Eglise. — (Comm.) — Il est rappelé que le tirage de la loterie en faveur de l'Eglise de Saillon aura lieu le 4 novembre prochain.

En conséquence, tous les détenteurs de carnets sont instamment priés de retourner, à M. le curé de Saillon pour le 30 octobre courant, dernier délai, tous les talons ainsi que tous les carnets non vendus.

Paroisse de Saillon.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Les dénigrements

LAUSANNE, 23 octobre. (Ag.) — La Maison Kaspar et Cie, à Zurich, envoie à ses clients et à d'autres amateurs, un journal qu'elle édite elle-même et qu'elle intitule « Kaspar Post ». Dans le texte de ce journal elle a dénigré injustement une maison concurrente, la Société Gattiker et Cie S. A. à Rapperswil. Celle-ci ayant fait un procès en raison de ces faits, le Tribunal de commerce de Zurich a reconnu la défenderesse coupable de concurrence déloyale et l'a condamnée, conformément à l'article 48 du code des obligations à payer à la demanderesse une indemnité de 2000 francs. La défenderesse a recouru en réforme au Tribunal fédéral qui a confirmé le jugement cantonal.

Les troubles d'Oviedo

OVIEDO, 23 octobre. (Havas.) — On confirme la mort de M. Bonifacio Martin, membre du Tribunal des garanties constitutionnelles. Il semble bien que ce sont les socialistes qui auraient donné l'ordre de grève générale, dépassés bientôt par les communistes et les anarcho-socialistes.

Une seule arrestation

BUCAREST, 23 octobre. — L'agence Rador communique que les bruits qui circulent au sujet de plusieurs arrestations de terroristes ne correspondent pas à la réalité. Une seule arrestation a été opérée, celle d'un nommé Willy Sauer, peintre en bâtiments, prestidigitateur, expulsé de Tchécoslovaquie et d'Autriche et entré en fraude en Roumanie. Il ne s'agit donc pas d'un individu ayant participé à l'attentat de Marseille.

BUCAREST, 23 octobre. (Havas.) — Les polices françaises et yougoslaves se sont mises en relations avec la police roumaine pour rechercher des individus croates soupçonnés d'avoir pris part à l'attentat de Marseille.

Le Parlement espagnol

MADRID, 23 octobre. (Havas.) — Le gouvernement ne se réunira devant les Cortès que la semaine prochaine seulement. Aucune décision n'a encore été prise au sujet des condamnations à mort.

Don scientifique

ZURICH, 23 octobre. (Ag.) — On a annoncé récemment que le Conseil fédéral a accepté un don de 200,000 fr. du Dr C. G. Jung pour la création à l'Ecole polytechnique fédérale d'un fonds de recherches pour la psychologie analytique et domaines similaires. Le Dr Jung nous informe, en complément de cette information, que le don n'est pas de lui personnellement mais qu'il s'agit de fonds mis à sa disposition par des mécènes étrangers pour la création de ce fonds de recherches.

A qui Thoune ?

THOUNE, 23 octobre. (Ag.) — Le parti socialiste de Thoune a décidé de revendiquer lors des prochaines élections la majorité de la municipalité, soit 4 sièges sur 7. Il revendiquera en même temps la présidence de la ville en opposant au président actuel, M. Amstutz, radical, M. Stünzi, député au Grand Conseil.

Les nouveaux commandants d'unités

BERNE, 23 octobre. (Ag.) — Dans sa séance d'aujourd'hui le Conseil fédéral a nommé le colonel Rudolf Miescher, commandant de la 4ème division, colonel commandant de corps d'armée et lui a confié le commandement du troisième corps d'armée en remplacement du colonel Biberstein, décédé.

Le colonel Eugène Bircher, à Aarau, commandant de la brigade d'infanterie 12, est promu au grade de colonel divisionnaire et nommé commandant de la 4ème division, en remplacement du colonel Miescher.

Le nouveau commandant de corps d'armée est né à St-Gall, en 1880. Il est bourgeois de Bâle, où il fit ses études de droit, ainsi qu'à Berlin. Il obtint son diplôme de docteur en droit à Bâle en 1904. De 1905 à 1914 il fut greffier du Tribunal civil et chef de l'Office des poursuites et faillites de la Ville de Bâle. En 1919 il fut envoyé par le centre libéral au Conseil national dont il fit partie jusqu'au 27 mars 1931, date à laquelle il démissionna pour prendre le commandement de la 4ème division. De 1914 au 27 mars 1931 le Dr Miescher fut aussi membre du gouvernement de Bâle-Ville. Il présida également la Coopérative de la Foire suisse d'échantillons.

Voici les principales dates de la carrière militaire du nouveau commandant de corps d'armée : lieutenant d'infanterie à fin 1901, attribué au bataillon 97. Capitaine à fin 1909 et commandant de la compagnie d'infanterie II/54 et plus tard capitaine à l'état-major général. Major au début de 1916 ; d'abord à l'état-major général, puis commandant du bataillon 54. Lieutenant-colonel à fin 1921 et retour à l'Etat-major général. Commandant du régiment d'infanterie 22 de Bâle-Ville à fin 1922. Colonel à l'état-major général à fin 1927 et commandant de la brigade d'infanterie 13 (Zurich) à fin 1928. Commandant de la 4ème division le 1er avril 1931.

Le colonel divisionnaire Eugène Bircher est né à Aarau le 17 février 1882. Il étudia la médecine et la chirurgie aux Universités de Bâle et Heidelberg. Il est depuis 1917 médecin en chef de l'Hôpital cantonal d'Aarau.

Le colonel Bircher fut nommé lieutenant à fin 1901 et fit partie du bataillon 59. En août 1910 il fut nommé capitaine à l'état-major général et au mois d'avril 1916 major. Il resta à l'état-major général jusqu'à la fin de 1919, époque à laquelle il reçut le commandement du bataillon d'infanterie 55. A fin 1921 il fut nommé lieutenant-colonel et commandant du régiment d'infanterie 24 et à fin 1927 il prit comme colonel le commandement de la brigade d'infanterie 12.

Le cas Wille

BERNE, 23 octobre. (Ag.) — On communique ce qui suit au sujet des accusations portées contre le colonel commandant de corps U. Wille. Notamment l'« Arbeiter Zeitung » se livre à des attaques et l'accuse de nuire à la neutralité de la Suisse. Le conseiller national Schneider se propose de poser une question à laquelle le Conseil fédéral devra répondre à l'ouverture de la session de novembre. Sans attendre jusque là le Conseil fédéral se propose de montrer que l'accusation a pour origine une falsification et qu'elle est l'œuvre d'un nommé Hagenbuch, docteur en droit, qui a fait des aveux.

Le Conseil fédéral trouve qu'il est nécessaire de défendre un homme tel que le colonel Wille, lequel a prouvé son dévouement et son amour de la patrie.

La mort du chasseur

KUBLIS (Prettigau), 23 octobre. (Ag.) — Un habitant de la région, M. Lucas Werhli, 28 ans, était allé à la chasse au blaireau. Son corps a été trouvé à proximité d'une étable ; il avait reçu une décharge de plomb. On ignore les causes de l'accident, mais on pense que le coup a été tiré par inadvertance par un autre chasseur qui se trouvait dans la même région.

Drame de l'air

PAU, 23 octobre. (Havas.) — Un avion militaire de la demi-brigade qui devait atterrir à Denguin à la suite d'une panne de moteur a heurté une ligne électrique à haute tension et a pris feu. Les deux occupants ont été tués.

Victimes du chômage

BALE, 23 octobre. (Ag.) — Les deux victimes de l'accident qui s'est produit lundi dans un garage se nomment Fritz Grill et Ernest Reinhard. C'étaient deux chômeurs qui avec un troisième avaient aménagé un petit atelier dans lequel ils effectuaient toutes sortes de petits travaux. Ils avaient été avisés d'avoir à vider les lieux et c'est en ramassant le matériel encore utilisable que l'un des chômeurs tomba inanimé dans la cave située sous l'ancien garage. Son camarade voulant lui porter secours fut terrassé également par les gaz. Le troisième chômeur avisa le poste de premier secours qui fut rapidement sur les lieux mais trop tard pour ramener à la vie les deux infortunés jeunes gens.

Le ballon Piccard

DETROIT, 23 octobre. (Havas.) — M. Jean Piccard et sa femme ont pris le départ mardi matin à 11 h. 58.

Une foule évaluée à 40,000 personnes parmi lesquelles M. Henri Ford, ont assisté au départ. Le ballon se dirige vers le sud-ouest.

Le feu au cargo

RIO-DE-JANEIRO, 23 octobre. (Havas.) — Aux dernières nouvelles l'incendie continue toujours à bord du cargo allemand « Rio-de-Janeiro ». Le capitaine et six pompiers ont été intoxiqués. L'équipage est sain et sauf.

RADIO-PROGRAMME

Mercredi 24 octobre. — 7 h. Gymnastique. — 12 h. 30 Dernières nouvelles. 16 h. Concert. 18 h. L'heure des enfants. 18 h. 30 Cours d'espéranto. 18 h. 40 Airs d'opéra. 18 h. 50 Pour les joueurs d'échecs. 19 h. 10 Qu'est-ce que l'analyse chimique ? 19 h. 40 Radio-chronique. 20 h. Duettistes internationaux et l'orchestre de dames « Lucia ». Au cours du concert : Dernières nouvelles. 21 h. 15 Le quart d'heure de l'auditeur.

Abonnez-vous au « NOUVELLISTE ».

GRAISSE ALIMENTAIRE

PALMINA

Chacun apprécie et digère
Palmina graisse fine et légère

AVEC 15% DE BEURRE

P 40-0265 SF HUILERIES SAIS, ZURICH

SEMAINE SUISSE

Faites marcher l'industrie suisse - Achetez dans les Maisons du Pays

BAS

BAS fil et soie, entièrement renforcé, teintes mode, article solide	2.75	**BAS** soie artificielle, maille fine, jolie gamme de coloris	1.75
BAS fil et soie, article pratique, toutes couleurs	1.25	**BAS** de soie mate artif., tous les tons mode, art. recommandé	2.95
BAS pure laine cachemir extra souple, tons mode	3.90	**BAS** de soie flèche tissée ou ajourée, teintes mode, mailles fines	3.75
BAS CLIO fil et soie supérieurs, très solide	3.90	**BAS** laine et soie entièrement renforcé, article chaud	1.75

ONSET SA Martigny

Le NOUVELLISTE est le meilleur organe de publicité du Valais

MARBRERIE

avec machines et installation à vendre ou à louer, cause départ. - Offres sous chiffre Y. 12630 L. à Publicitas, Lausanne.

Madame, achetez votre manteau

payable Fr. 10.— par mois

et un minime acompte à l'achat.

Jolis manteaux avec cols fourrure véritable, depuis Fr. 50.—

Modèles très chics . . . . . de Fr. 80.— à 120.—

Envoi à choix, sans frais et discrètement, sans adresse d'expéditeurs. Ecrivez en toute confiance aux Grands Magasins Mandowsky, La Chaux-de-Fonds.

Le Bureau de la Loterie Pro-Sion cherche pour chaque district de

BONS VENDEURS

Inutile de faire des offres sans de bonnes références. Offres par écrit Case postale 9798 Sion.

Eternit

Ardoises

Couleurs et exécutions diverses. Excellente protection pour maisons en bois. Les intempéries ne leur peuvent rien, hydrofuges, incombustibles. Demandez prospectus 2. 52

Eternit Niederurnen

DÉPOT : Charles Antille, Sierre. Tél. 51.317

Mesdames !... Mesdemoiselles !...

Chaque

Permanente

exécutée par ma coiffeuse **spécialiste** dans ce domaine (avec l'appareil électrique **„REZ"**) donne grande satisfaction.

Travail garanti.

Prix Fr. **20.**— (tout compris). Que sur rendez-vous.

Se recommande :

R. Allegra, Coiffeur, Monthey

Près de la Bijouterie Tissot. Téléphone 61.93

Le remède radical et dépuratif ABSCESSINE

HYMET NESTLÉ

Un chocolat au lait où s'harmonisent, pour votre régal, le miel et la crème de pistaches.

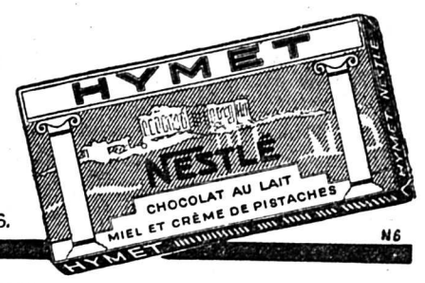

100gr. 50 Cts.

IMPRIMÉS pour SOCIÉTÉS

IMPRIMERIE RHODANIQUE
ST-MAURICE Tél. 2.08

Pianos & harmoniums

Vente
Location - Accordages
et réparations

H. Hallenbarter, Sion & Martigny-Ville

L'art de se soigner !...

Vous le savez, ma chère,
Ce n'est plus un secret.
Avant la bonne chère
Il faut un **„Diablerets"**.

On demande pour le 1er novembre

Bon COIFFEUR

ou coiffeuse mixte pour centre du Valais. S'adress. sous P. 4353 S. Publicitas, Sion.

On achèterait d'occasion

fourneau

en pierre olaire. Adr. offres à P 4351 S. Publicitas, Sion.

A louer, pour date à convenir, à **Martigny** un

APPARTEMENT

4 chambres, cuisine, chambre de bains et jardin.

S'adresser à la BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE, à MARTIGNY.

Magasin de coiffeur

à remettre, à Genève, centre ouvrier. Affaire intéressante, prix remise et frais généraux très bas.

E. Patthey, Place Grenus, 9, Genève.

TIREURS

A vendre d'occasion une magnifique carabine de match à l'état de neuf, dernier modèle, haute précision. S'adr. au Nouvelliste sous K. 575.

1 mobilier 390 fr.

(à l'état de neuf)
en noyer massif

1 grand lit 2 pl. av. literie soignée, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 commode ou armoire, 1 table de milieu, 1 tapis moquette, chaises assorties, 1 table de cuisine, et tabourets.

Emb. exp. fco.

R. Fessler, Av. France, 5, **Lausanne**. Tél. 31.781.

(On peut visiter le dimanche sur rendez-vous).

BAISSE DE PRIX

BOUILLI	le ½ kg	0 40
Rôti	»	0.75
Ragoût	»	0.75
Viande fumée	»	0.80
Saucisses et Saucissons	»	0.80
Salamis	»	1.35
Viande pour charcuterie de particuliers	depuis	0.60

BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
Louve 7 **Lausanne** H. Verrey

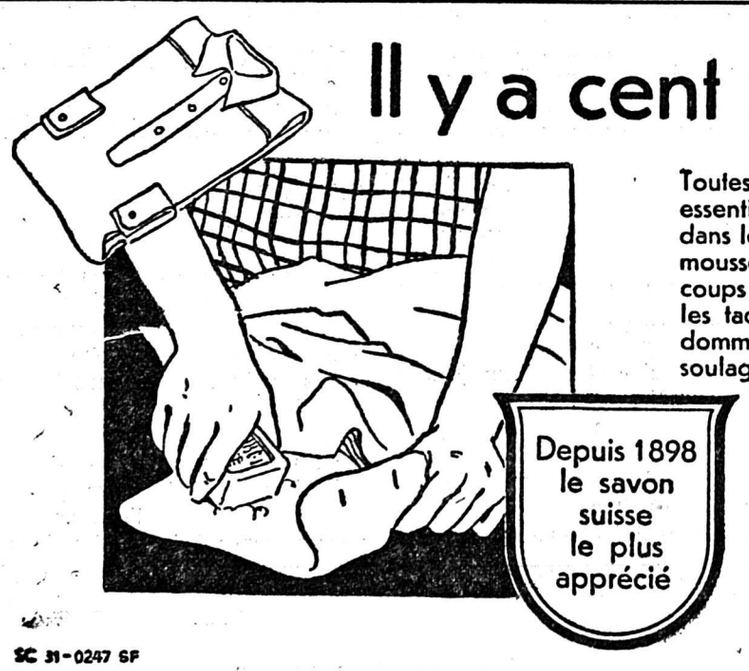

Il y a cent manières de laver...

Depuis 1898 le savon suisse le plus apprécié

Toutes les maîtresses de maison sont cependant unanimes sur un point essentiel: Pour faire disparaître la saleté qui s'est profondément incrustée dans le linge, il faut savonner et dégrossir. Le savon Sunlight dégage une mousse abondante et vous offre ainsi l'aide la plus précieuse. Quelques coups rapides suffisent pour en imprégner le linge à fond, de sorte que les taches et la crasse ne tardent guère à partir. Le linge ne souffre aucun dommage et fleure un parfum discret de propreté et de fraîcheur. Quel soulagement pour la ménagère de ne plus devoir s'épuiser à la tâche!

Pour cuire le linge, rien ne vaut les Flocons de Savon Sunlight spécialement concentrés.

SAVON SUNLIGHT

imprègne à fond - extirpe la saleté

SAVONNERIE SUNLIGHT OLTEN

SC 31-0247 SF

Le pontife s'inclina et sortit. Alors seulement Guatimozin fit prévenir son épouse, ainsi que la veuve du feu roi Guitlahuatl et le dernier fils de Montézuma.

Tous trois, le cœur serré, abandonnèrent avec lui le palais et s'en furent prendre place avant l'aube sur l'un des derniers navires de la flotte royale.

Le vent, par bonheur, soufflait d'Est. Peut-être les fugitifs auraient-ils la chance, en s'aidant des rames, d'échapper aux vainqueurs.

Hélas ! ils n'avaient pas perdu de vue la rade qu'un voilier ennemi leur donnait la chasse.

Plus rapide, le navire de l'empereur allait le gagner à la course quand les Espagnols firent feu.

Au claquement des balles sur la carène de son petit bâtiment le pilote prit peur pour les jours de son souverain et fit signe aux rameurs de laisser tomber leurs rames.

Les Espagnols eurent tôt fait de rejoindre le navire et sommèrent les augustes passagers de se rendre.

Tous jetèrent leurs armes, à l'exception de Guatimozin qui, brandissant un javelot, fit mine de vouloir se défendre.

Mais à la vue des arquebuses braquées sur lui, la reine et le pilote le supplièrent de n'en rien faire, et l'empereur, d'un geste désespéré, jeta son javelot à la mer.

A ce moment, un unique coup de feu éclata au camp de l'ennemi.

C'était le signal de Cortez.

Aussitôt une fusillade crépita et une nuée de flèches s'abattit sur les remparts. Le tonnerre de quelques pièces d'artillerie bientôt ébranla l'air et l'assaut commença.

Lançant leurs rauques cris de guerre, les Indiens alliés des Espagnols, venus dans les embarcations légères, se ruèrent sur les fortifications à peine défendues par les guerriers aztèques aux profils émaciés.

A coups de lances, de couteaux, de massues, les assaillants massacrèrent les derniers survivants de la ville infortunée.

On n'entendait que le hurlement des blessés, les cris aigus des femmes et, mêlé aux éclats des coups de feu, le choc des armes sur les boucliers de peau et de métal.

Si cruels que fussent les Espagnols, cette hideuse boucherie les écœura et, sur bien des points, ils s'efforcèrent de calmer la fureur de leurs alliées sauvages abattant sans merci de pauvres gens qui se défendaient à peine.

Cependant, Holguin, lieutenant de Cortez, ramenait à son maître, avec de grands égards, Guatimozin, son épouse et les gens de son entourage.

L'empereur aztèque était vêtu d'une sorte de longue simarre richement brodée d'or, mais souillée de sang et de boue.

S'étant approché de son vainqueur à pas lents, il lui dit avec une noble emphase :

— Vaillant général, je suis votre prisonnier, disposez de moi comme vous l'entendrez.

— Vous n'avez rien à redouter, lui répondit Cortez, vous serez traité ici, croyez-le, avec tous les honneurs qui vous sont dus.

L'empereur, ému par le massacre qui se faisait de son peuple, pria alors le général d'arrêter les hostilités.

Cortez s'y efforça. Mais, en dépit de tous leurs efforts, ses officiers ne purent empêcher leurs féroces alliés de poursuivre toute la nuit suivante l'extermination commencée, et cela par un orage épouvantable qui ajoutait encore à l'horreur de l'affreuse tuerie.

Vainement Cortez ordonna-t-il de laisser fuir du moins les femmes et les enfants. Les Indiens continuèrent de frapper sans pitié.

« On vit, dit un narrateur de l'époque, des femmes jeunes et belles qui, par crainte d'être enlevées à leur époux et à leur père, dérobaient leur rang sous les haillons les plus vils et dissimulaient leur beauté sous un masque de boue. »

Plus de vingt mille d'entre les captifs furent marqués par les Tlaxcalatèques, alliés des Espagnols, du signe de l'esclavage, et le nombre des victimes fut évalué plus tard à cent mille, non compris quarante mille habitants déjà morts des maladies engendrées par l'infection qui montait de l'immense charnier.

Le lendemain de sa reddition, Guatimozin, ainsi qu'il s'y attendait, se vit réclamer ses trésors.

Il fit apporter le peu qu'il en avait laissé. Mais, Cortez, qui connaissait les richesses accumulées par Montézuma, exigea du souverain vaincu qu'il dévoilât l'endroit où il les avait cachées.

Guatimozin refusa de parler.

C'est alors que, poussé par son trésorier Alderete, et pour couper court au bruit qui commençait à se répandre, qu'il avait, de connivence avec le vaincu, soustrait à son profit le trésor du palais et les dieux d'or introuvables au temple, Cortez se décida à torturer son noble prisonnier.

Ici, nous demandons au lecteur la permission de rétablir la vérité historique obscurcie par la légende.

Quauhtemotzin, à tort appelé Guatimozin, ne fut pas allongé sur un gril et ne tint point exactement le propos fameux : « Et moi, suis-je sur un lit de roses ? »

On lui appliqua sous la plante des pieds, préalablement enduits de graisse, un « feu lent » qu'il supporta sans un mot, sans un soupir.

Et comme le cacique de Tocuba, qui subissait à ses côtés le même supplice, laissait échapper de sourdes plaintes :

— Et moi, fit l'empereur aztèque, suis-je donc à jouir des plaisirs du bain ?

(A suivre).